



## Internationale de l'Education Europe

### Comit6 Permanent de l'enseignement sup6rieur et de la recherche

**Bruxelles (Belgique) 10 – 11 juin 2002**

#### **Pr6sents:**

|   |  |
|---|--|
| Gerd K3hler, GEW, Allemagne                 | Michel Deyme, SGEN/CFDT, France                  |
| Hugo Deckers, ACOD, Belgique                | Pat Burke, IFUT, Irlande                         |
| George Vanswevelt, ACOD, Belgique           | Daltun O'Ceallaigh, IFUT, Irlande                |
| Camille Dieu, CGSP, Belgique                | Ilze Trapenciere, LESTWU, Lettonie               |
| Eric Van Damme, CGSP, Belgique              | Sigrid Lem, NARW, Norv6ge                        |
| Jens Vraa-Jensen, DM, Danemark              | Gerard Sipkema, AOOb, Pays-Bas                   |
| Pedro Gonzalez, FECCOO, Espagne             | Ryszard Mosakowski, Solidarnosc Science, Pologne |
| Concha Espinosa, FETE UGT, Espagne          | Manuel Pereira Dos Santos, FENPROF, Portugal     |
| Isabel Ca3o, FETE-UGT, Espagne              | Brian Everett, AUT, Royaume-Uni                  |
| Kari Sajavaara, FUUP, Finlande              | David Margolies, AUT, Royaume-Uni                |
| Bj3rn Fant, FUURT, Finlande                 | Terry Bladen, NASUWT, Royaume-Uni                |
| Marjatta Melto, OAJ Finlande                | Paul Bennett, NATFHE, Royaume-Uni, Pr6sident     |
| Jean-Herv6 Cohen, SNES-FSU, France          | Janez Stergar, ESWUS, Slov6nie                   |
| Jean-Pierre Mailles, UNSA Education, France | G3ran Blomqvist, SULF, Su6de                     |

J3rgen Lindholm, CSEE  
Monique Fouilhoux, IEE

**Excus6s :** Nikolay Kolobashkin, ESEUR, Russie  
V6ronique Martin, SNCS, France

#### **Point. 1 Adoption du compte rendu de la pr6c6dente r6union**

Le proc6s verbal de la pr6c6dente r6union est amend6 et ent6rin6.

#### **Point. 2 Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est modifi6 pour tenir compte de deux points suppl6mentaires : Rapports sur le r6seau enseignement sup6rieur/recherche du CSEE et le s6minaire de formation de Stockholm d'une part et sur le Forum OCDE/D6partements de l'6ducation et du commerce des Etats Unis sur l'impact de l'AGCS sur l'6ducation d'autre part.

#### **Point. 3 Activit6s du CSEE**

Le Secr6taire g6n6ral du CSEE, J3rgen Lindholm, a pass6 en revue les diff6rents programmes et documents de l'UE concernant le secteur de l'enseignement sup6rieur et de la recherche.

#### **• Education et innovation**

De tr6s importantes d6cisions ont 6t6 prises au Sommet de Barcelone. En ce qui concerne l'enseignement sup6rieur et la recherche, la priorit6 actuelle est "l'6ducation et l'innovation". Les ministres travaillent

conjointement à la création d'indicateurs visant à mesurer le dynamisme des pays de l'Union dans l'économie mondiale. La clé de l'amélioration est l'éducation et l'innovation.

- **Méthode ouverte de coordination (MOC)**

C'est un nouveau processus de prise de décision, qui a été créé lors du Sommet de Lisbonne. Les ministres de l'éducation de l'Union européenne se sont entendus sur des objectifs communs, ils ont échangé des bonnes pratiques visant à améliorer la qualité et à réduire les coûts en matière d'éducation. Le problème réside dans le fait que, quand les ministres retournent dans leurs pays respectifs, ils ne se réfèrent pas toujours clairement aux accords européens. Ils donnent plutôt l'impression que leurs propositions émanent des programmes gouvernementaux nationaux, alors qu'elles font partie d'un vaste projet européen. Nos membres doivent être conscients de ce problème. Dans ce contexte, le rôle du CSEE sera d'améliorer l'échange d'informations entre organisations membres.

- **Objectifs concrets futurs**

On trouve dans ce rapport un calendrier de l'enseignement supérieur qui reprend les mesures concrètes à atteindre. Il y figure également des indicateurs relatifs à la participation dans l'enseignement supérieur. Deux différents systèmes de coordination y sont utilisés : les indicateurs et les repères. Cette méthode manque totalement de transparence et n'implique pas suffisamment les partenaires sociaux ni les autres parties prenantes. (Il y a ici matière à travailler pour le Comité.)

- **Le Plan d'action en matière de compétences et de mobilité**

Ce Plan constitue un autre accomplissement majeur du Sommet de Barcelone. Il s'agit d'une proposition de plan d'action visant à améliorer la mobilité, c'est en quelque sorte le suivi plus concret du plan d'action français.

- **6ème Programme-cadre recherche et développement**

Il s'agit du plus important programme en matière de politique de recherche de l'UE. Il couvre des domaines allant de l'énergie nucléaire à la biotechnologie, en passant par les soins de santé et la pédagogie. Il suscite beaucoup de lobbying et de consultation. Ce programme a des conséquences très importantes en termes d'implications pour l'emploi et les conditions de travail. Il est important pour le Comité de mener une réflexion sur les conditions minimales garanties dans chaque pays.

- **Convention sur le futur de l'Europe**

Il s'agit d'un processus visant à analyser quelle Europe nous souhaitons pour le futur. Les membres ont été recrutés au sein des parlements nationaux, du Parlement européen ainsi que parmi d'autres organismes. Le CSEE y est représenté en coopération avec la CES. Ce programme, qui fonctionnera pendant un an, n'a pas encore beaucoup avancé. Un des éléments fondamentaux est une charte sur les droits fondamentaux. L'élaboration d'un traité est également envisagée.

- **Elargissement de l'UE**

On s'attend à ce que jusqu'à 12 états se joignent à l'UE dans les années à venir. D'après la Constitution du CSEE, les organisations syndicales des états membres de l'UE sont considérées comme organisations membres. Tous les pays ont un siège garanti mais la Constitution du CSEE ne compte pas assez de sièges. Le Bureau exécutif du CSEE s'est réuni en mai dernier et est parvenu à un accord visant à amender sa Constitution. Lors de la prochaine Assemblée Générale, au printemps 2003, les pays candidats à l'adhésion pourraient devenir membres du CSEE sans tenir compte de leur acceptation au sein de l'Union européenne.

Concernant l'élargissement, Gerd Köhler a demandé à Jörgen Lindholm si le CSEE pouvait donner un aperçu général des conséquences de l'élargissement pour le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche, en ce qui concerne Erasmus et le 6ème Programme-cadre entre autres.

Jörgen Lindholm a annoncé qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat de Secrétaire général. Les organisations membres du CSEE vont recevoir d'ici peu une lettre de nomination officielle.

#### **Point. 4 Réseau enseignement supérieur /recherche du CSEE**

Dans le contexte actuel du besoin croissant de communication rapide, l'idée de réseaux électroniques a été lancée par le CSEE et soutenue par l'ASE (Académie syndicale européenne). Trois réseaux électroniques ont été lancés, parmi lesquels le réseau Dialog On sur l'enseignement supérieur. Le CSEE reçoit une partie des fonds destinés à ce projet afin d'organiser les réunions sur le développement des activités de réseaux électroniques et sur l'organisation de formations d'animateurs. Monique Fouilhoux est l'animatrice du réseau enseignement supérieur et recherche.

Le 1er Séminaire de formation s'est déroulé à Stockholm en mai dernier. Des consultants d'universités britanniques étaient présents afin de développer des outils de formation et d'évaluation. Les prochains séminaires de formation se dérouleront à Florence du 22 au 24 novembre 2002 ainsi qu'en mars 2003. Les invitations aux organisations membres du CPESR vont être envoyées prochainement.

Jeff Bridgford, Directeur de l'ASE, est venu expliquer aux membres du Comité que ces réseaux englobent à la fois l'utilisation des NTIC et l'organisations d'activités basées sur ces NTIC tout comme l'enseignement électronique à distance. L'ASE gère l'aspect technique du réseau mais les participants en contrôlent le contenu en tant que spécialistes des thèmes traités.

Daltún O'Ceallaigh et Manuel Dos Santos, qui ont participé au séminaire de formation de Stockholm, ont présenté le réseau. Ils ont expliqué l'utilisation du logiciel First Class, qui fonctionne comme un logiciel de gestion de courriels, mais qui permet également de mettre en place une discussion parmi un groupe de personnes clairement identifiées. Les objectifs de ce réseau sont le partage de données, d'informations et d'expériences. Il encourage le débat et permet aux participants de créer des alliances, d'organiser des pressions et de préparer des activités au niveau international, comme la Conférence de Berlin en 2003. Ce réseau est très intéressant, il est très rentable, facile d'utilisation, transparent (vous savez à chaque moment qui est connecté) et permet d'organiser des groupes de discussion ou des conférences en temps réel.

Monique Fouilhoux sera la responsable de la mise à jour régulière des informations et de la promotion des débats. Elle a insisté sur l'opportunité unique que constitue ce réseau pour les membres du CPESR. L'ASE met à notre disposition toute une équipe technique pour les deux années à venir. Le logiciel est gratuit et la formation est financée pour les deux années à venir, pourvu que les participants soient citoyens de l'UE.

#### **Point. 5 Suivi de la Conférence de Montréal**

Monique Fouilhoux rappelle les recommandations adoptées à Montréal et qui ont été soumises au Bureau exécutif mondial lors de sa réunion d'avril 2002. Le Bureau exécutif a examiné les propositions émanant de la Conférence de Montréal. Il les a considérées acceptables pour une discussion plus en profondeur mais a rejeté la proposition d'intégrer des forums sur l'enseignement supérieur et la recherche aux Conférences régionales de l'IE (il a été suggéré d'inclure des thèmes d'enseignement supérieur à l'ordre du jour des conférences régionales).

Le rapport de la Conférence sera prêt avant les vacances d'été en anglais et en français. Le rapport général de Paul Bennett sera disponible en français dans les prochains jours.

#### **Point 6.**

- **Code d'éthique pour la Recherche**

Après la présentation par les auteurs -Daltún O'Ceallaigh and Jens Vraa-Jensen- de brefs commentaires sont exprimés. Une contribution complémentaire a été fournie par écrit par le SNCS dont la représentante, Véronique Martin, a dû annuler sa participation à la réunion. Monique Fouilhoux a introduit ce papier et il a été décidé que

Véronique Martin, du SNCS serait invitée à se joindre à Daltún O’Ceallaigh et Jens Vraa-Jensen afin de préparer une version révisée du document pour la prochaine réunion du Comité.

- **Projet de lignes directrices sur l’enseignement supérieur transfrontières**

Ce texte n’est pas strictement européen, il peut être utilisé comme base pour une diffusion plus générale au sein du groupe OCDE, élargi au JTU (Japon). Les commentaires sont bienvenus et peuvent être envoyés à Paul Bennett.

Gerard Sipkema, AOb, a évoqué le thème des accords de coopération entre organisations membres destinés à aider des collègues venant de l’étranger. Jörgen Lindholm a mentionné un document du CSEE ‘Liste des personnes de contact à l’intention des membres en situation de mobilité’, qui doit être mise à jour et traduite afin d’être envoyée par Monique Fouilhoux aux membres du Comité. Brian Everett et Monique Fouilhoux sont mandatés pour préparer un projet d’accord.

### **Point. 7 Recherche en Europe (6ème Programme cadre)**

Martin Grabert, Directeur du Bureau européen de liaison des organismes allemands de recherche, a fait un tour d’horizon très complet sur les questions de recherche dans l’Union européenne. L’idée d’un espace européen de la recherche a vu le jour au Sommet de Lisbonne et a été confirmée. Le 6ème programme cadre va donc être l’outil politique permettant de mettre en place cet espace européen plus compétitif avec les Etats-Unis et le Japon et d’accroître les efforts de financement publics et privés en faveur de la recherche et du développement technologique pour atteindre en 2010 l’objectif de 3% du PIB consacré à la RDT (Voir la présentation en annexe). Il est clair que ces nouveaux processus vont avoir des conséquences sur les structures de recherche en Europe. En particulier les participants se sont émus des conséquences sur les personnels de la recherche dans l’optique d’une gestion du personnel qui pourrait être assurée désormais au niveau européen.

Le Comité a pris note des éventuelles répercussions du 6ème Programme-cadre. Les financements pourraient être attirés par certains systèmes d’enseignement supérieur ou systèmes financiers et légaux d’emploi plus ‘flexibles’, au détriment de systèmes plus réglementés. Le Comité a également pris note de la nécessité de nouveaux systèmes de gestion indispensables à un système rationalisé basé sur des programmes et des réseaux, dont les résultats seront surveillés de près.

Le Comité a aussi pris note de l’éventualité d’une proposition de réseau ou de programme de l’IE Europe ou de ses organisations constituantes sur le thème des ‘Nouveaux défis pour l’emploi et les conditions de travail du personnel de la recherche’.

Le Comité a recommandé l’organisation d’une rencontre avec le Commissaire Busquin et son invitation à la Conférence de Potsdam en avril 2003.

Les membres sont invités à visiter le site web: <http://europa.eu.int/comm/research/fp6>

### **Point. 8 Formation des enseignants**

Paul Bennett introduit le thème de la formation des enseignants en insistant sur le fait que, dans un certain nombre de pays, la pénurie d’enseignants, le problème du maintien des enseignants ainsi que le vieillissement de la population conduisaient les autorités à prendre des mesures de crise afin de maintenir l’offre d’enseignants. L’ensemble de ces phénomènes constitue une menace potentielle pour la qualité et le statut des enseignants ainsi que pour la place des enseignants dans les systèmes d’enseignement supérieur. Jörgen Lindholm s’est référé au travail réalisé par le CSEE sur la formation des enseignants et la pénurie d’enseignants depuis le texte de 1994 ‘Formation des enseignants en Europe’ et a souligné que si les mises en garde émises dans ce document avaient été pris en compte par les autorités, la crise actuelle aurait pu être évitée. Il s’est référé à la récente mise à jour du travail effectué en 1994 afin de faire face à la crise de pénurie.

Suite à la discussion, Paul Bennett a présenté une série de propositions qui ont été adoptées par le Comité. Le Comité s'est accordé à :

1. Réaffirmer la place de la formation initiale et continue au sein de l'enseignement supérieur ainsi que l'importance des liens entre la formation des enseignants et la recherche pédagogique, et à exprimer sa préoccupation quant au rôle des entreprises privées dans le développement professionnel des enseignants;
2. Encourager les collègues qui se rendront à la prochaine Table Ronde de Berlin sur la pénurie et l'offre d'enseignants à mettre en avant le point ci-dessus;
3. Recommander que l'IEE aborde ce thème au sein des forums européens reprenant le débat sur la pénurie d'enseignants ;
4. Recommander la diffusion des papiers du CSEE sur la formation des enseignants et l'offre d'enseignants aux membres du CPESR pour leur prochaine réunion ;
5. Examiner les moyens de satisfaire les différents intérêts en matière de formation des enseignants dans le cadre du réseau électronique sur l'enseignement supérieur.

#### **Point.9 Rapport du Forum sur le commerce des services d'éducation OCDE/Ministères de l'éducation et du commerce des Etats –Unis/Banque mondiale**

Gerd Köhler et Marjatta Melto présents à Washington ont fait un rapport d'ensemble de cette réunion à laquelle assistaient également Mary Futrell et Elie Jouen. Il a été remarqué et regretté que l'organisation de ce Forum n'ait pas permis à l'IE d'exprimer son point de vue. Cette réunion a bien montré la volonté de certains gouvernements de continuer sur le chemin de la commercialisation des services d'enseignement supérieur. Il est clair que l'IE doit suivre tous les développements avec la plus extrême vigilance.

Par ailleurs Monique Fouilhoux a confirmé que l'UNESCO organiserait le premier Forum mondial sur l'assurance de qualité, l'habilitation et la reconnaissance des qualifications au niveau international les 21 et 22 octobre prochains à Paris. Cette réunion concentrera ses travaux sur la mondialisation et l'impact de l'AGCS sur le secteur de l'enseignement supérieur d'une part et d'autre part sur la faisabilité d'un Code de bonnes pratiques/d'éthique sur l'assurance de la qualité, l'habilitation et la reconnaissance des qualifications. Il est suggéré que l'IE réunisse la Task-Force sur l'impact de la mondialisation en conjonction avec cette réunion à Paris. Le débat approfondi a conduit le Comité à élaborer les conclusions suivantes :

1. Le Comité a confirmé l'importance de travailler de manière continue sur le thème de l'AGCS et de l'enseignement supérieur et de la recherche, et d'établir des liens avec les conférences de Potsdam et Berlin en 2003 ;
2. Le Comité a insisté sur la nécessité d'être impliqué, avec des représentants de toutes les régions de l'IE, dans le travail de la Task-Force sur l'AGCS qui sera mise en place dans le courant de l'année;
3. Le Comité a recommandé que l'IE utilise le Rapport de la Conférence internationale sur l'enseignement supérieur et la recherche afin de renouveler ses pressions sur les organismes internationaux, les ONG et les gouvernements nationaux au sujet des menaces que l'AGCS fait peser sur l'enseignement supérieur ;
4. Le Comité a recommandé que le travail de l'IE Europe et du CSEE sur l'AGCS soient soigneusement coordonnés;
5. Le Comité a souligné l'importance capitale de travailler au niveau national, afin de promouvoir le débat au sein des affiliés, le débat avec le grand public, la construction d'alliances, la promotion d'une large définition du concept de 'service public', la pression auprès des ministères de l'éducation afin de les inciter à s'informer et à prendre part activement au débat. Les syndicats du secteur sont vivement invités à informer l'IE des développements nationaux;
6. Le Comité a recommandé que l'IE travaille sur une définition large du 'service public' en collaboration avec l'ISP, en spécifiant clairement que le mouvement syndical soutient un concept positif de société mondialisée, mais rejette un modèle dirigé par les forces commerciales ou de marché.

## **Point. 10 Préparation des Conférences de Berlin et de Potsdam en 2003**

Gerd Köhler a fait un excellent résumé de la présentation du Prof. Hans R. Friedrich concernant le Processus de Bologne. Après un rappel historique, il a insisté sur les facteurs qui ont conduit à ce processus (mondialisation, communication mondiale, marché mondial de l'éducation, compatibilité avec les normes mondiales comme facteur de compétitivité, nécessité d'une plate forme européenne commune, nécessité d'assurance de la qualité). En 2003, 33 états prennent part à ce processus (plus 5 états avec statut d'observateur).

A l'issue de la présentation, le Comité est passé à la préparation du programme de la Conférence de Potsdam 2003.

En conclusion il a été reconnu que le programme constituait un 'package', sur base duquel des fonds extérieurs avaient été attirés. Toutefois, les membres du Comité se sont accordés à ajuster le programme selon les lignes suivantes:

- L'étude d'évaluation devrait être placée dans le contexte du Projet Sorbonne-Berlin, et de l'importance de la comparabilité, de la transparence et de la mobilité du projet;
- La Conférence doit faire le lien entre la qualité des carrières et des conditions de travail dans l'enseignement supérieur (y compris l'autonomie et les libertés académiques) et la qualité de l'enseignement supérieur;
- Il devrait y avoir, dans la séance plénière d'ouverture une présentation portant sur le thème de l'AGCS (qui pourrait être fournie par un syndicaliste australien qui serait invité à prendre parole).

Il a été décidé qu'une lettre de l'IE et de la GEW devrait être envoyée dès que possible aux organisations du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de donner des informations sur le programme, le financement et le déroulement de la Conférence et des études nationales. La lettre devrait spécifier clairement dans quelle mesure les syndicats doivent contribuer au budget, et ce qu'ils obtiendraient pour leur contribution (participation de trois représentants). Les membres du Comité sont priés de répondre rapidement en indiquant s'ils souhaitent ou non participer.

Les membres sont invités à visiter le site web : <http://www.bologna-berlin2003.de>

## **Point. 11 Prochaine réunion**

Il a été décidé de prendre en compte la possibilité d'organiser la réunion au début de 2003, en donnant l'opportunité à certains membres du Comité de se réunir si l'occasion se présente en automne, par exemple lors du séminaire de formation sur les réseaux électroniques en novembre.